



**ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des Relations et des Ressources Humaines

DRRH/23-982-192 du 25/09/2023

LETTRE DE MISSION DU REFERENT ACADEMIQUE DU REMPLACEMENT DE COURTE DUREE

Destinataires : Mesdames et messieurs les chefs d'établissement

Dossier suivi par : M. LAZZERINI - DRRH - ce.drrh@ac-aix-marseille.fr

Vous trouverez ci-joint la lettre de mission du référent académique remplacement de courte durée.

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, David LAZZERINI, Directeur des Relations et des Ressources Humaines

Direction des Relations et Ressources Humaines
DRRH

Affaire suivie par :
David LAZZERINI
Tél : 04 42 91 70 50
Mél : ce.drrh@ac-aix-marseille.fr

Place Lucien Paye
13621 Aix en Provence cedex 1

Aix en Provence le 1^{er} septembre 2023

**Lettre de mission de Monsieur Sandy David NOISETTE en qualité de référent académique du
remplacement de courte durée**

Monsieur Sandy David NOISETTE est désigné à compter du 1^{er} septembre 2023 pour exercer la mission de référent académique du remplacement de courte durée en application des dispositions de l'article 3 du décret n°2023-732 du 8 août 2023.

En effet, en application des dispositions dudit décret, dans le cadre de la préparation de la rentrée scolaire, les chefs d'établissement élaborent, en concertation avec les équipes pédagogiques et éducatives, un plan annuel visant à assurer effectivement les heures prévues par l'emploi du temps des élèves en cas d'absences de courte durée des personnels enseignants. Dans ce cadre, Monsieur Sandy David NOISETTE, en sa qualité de référent académique, veille à la bonne mise en œuvre de ces plans.

Ses missions principales sont les suivantes :

- accompagner les chefs d'établissement pour la mise en œuvre du RCD au sein de leur établissement (élaboration du plan, mise en œuvre des modalités de continuité pédagogique),
- animer les réseaux d'établissements à des fins de coopération en participant à la diffusion des bonnes pratiques (partage d'outils, recherche de solutions de remplacement),
- en lien avec le secrétariat général, coordonner les différents services impliqués dans le processus du remplacement en assurant la transition entre remplacement de courte durée et remplacement de longue durée,
- s'assurer de la conformité des plans RCD aux objectifs du décret n°2023-732 du 8 août 2023,
- suivre les indicateurs associés au RCD au niveau territorial à l'aide du tableau de bord académique,
- participer au réseau national des référents académiques piloté par la DGRH et la DGESCO.

Pour l'exercice de sa mission, Monsieur Sandy David NOISETTE est placé sous l'autorité fonctionnelle du secrétaire général d'académie.

Le Recteur de l'académie de la région académique Provence Alpes Côte d'Azur
Recteur de l'académie d'Aix-Marseille
Chancelier des universités


Bernard BEIGNIER